



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ZAP DES GAVES Lundi 07 décembre 2020, en distanciel

Présents : membres de la ZAP, Mme LEGLISE, M VERGNES

Rappel ordre du jour de la ZAP du 7/12/2020

- Point sur le fonctionnement de la ZAP
- Point sur les diverses commissions
- Présentation RGPD, madame LEGLISE
- Dispositifs de formation au sein de la ZAP, monsieur VERGNES
- Questions diverses

Avant de débiter l'ordre du jour, les coordonnateurs de la ZAP demandent aux membres de la ZAP s'ils souhaitent intervenir avant d'aborder l'ordre du jour.

- Philippe NUNN souhaite intervenir pour faire part d'un projet européen mené dans son établissement qui traite du **thème de la citoyenneté européenne**. Il indique qu'un questionnaire sera envoyé à destination des chefs d'établissement mais également des professeurs pour ensuite mener un groupe de travail en vue de l'écriture d'un livre blanc. Il sollicite les chefs d'établissement afin que ce questionnaire soit le plus largement renseigné. (cf mail envoyé à la ZAP)
- M. BAZIARD intervient également pour informer que M. Eric CASANA vient de prendre ses fonctions en tant qu'IEN de la circonscription d'Orthez et que M. Mickaël DINELLI prend les fonctions d'IA-DAASEN des Landes.

1- Point sur le fonctionnement de la ZAP

Suite à la réunion des coordonnateurs de ZAP du 6 octobre 2020 à la DSDEN (cf CR envoyé par mail à la ZAP), les coordonnateurs de la ZAP présentent les modalités de fonctionnement de la ZAP des Gaves. Deux membres de la ZAP interviennent pour préciser que la ZAP n'est pas à leur sens, le lieu de déploiement de la politique territoriale académique car elle n'est pas un échelon administratif. Elle n'a pas été créée pour avoir un échelon administratif supplémentaire mais pour travailler sur des problématiques communes. Les coordonnateurs de la ZAP indiquent que les différentes commissions sont transversales aux différentes ZAP et de ce point de vue reflètent la politique académique puisqu'elles répondent aux besoins territoriaux. M PETIT précise qu'il n'est pas question de restreindre la liberté d'entreprendre au sein des ZAP.

Un point est fait sur le **site de la ZAP**. Il doit refléter les échanges et les travaux et doit être une référence pour tout le monde. Dans cet esprit, les différents documents et comptes rendus seront déposés par Grégory MUÑOZ. De nouveaux onglets peuvent être créés ou modifiés si besoin.

2- Point sur les différentes commissions

La **notion de parcours** est évoquée au travers de la liaison école-collège, collège-lycée et lycée-supérieur.

- **Commission école-collège** : cette commission est créée. Xavier JACOB précise, dans le cadre de la liaison école-collège, qu'il est important de mettre en œuvre cette commission dans le cadre des parcours et qu'un état des lieux sur les objets de travail sera établi courant janvier. Francis PETIT, en charge du suivi des évaluations nationales, souhaite y participer. Le travail mené dans cette commission touche en effet plus largement la question de l'évaluation.
- **Commission collège –lycée** : cette commission s'est réunie une fois. Il est rappelé que le compte rendu de la précédente réunion a été envoyé. (cf mail envoyé à la ZAP)
 - Concernant **l'élaboration de la soirée des proviseurs**. Prévue au départ le 14 janvier 2021, elle sera décentralisée dans les collèges. Une réunion est fixée le 8 janvier 2021 à 9h pour élaborer des capsules vidéos et diaporamas qui seront présentés dans les collèges. Des questionnaires à destinations des familles sont prévus pour cerner leurs attentes mais le choix de l'outil n'est pas encore arrêté.
 - Concernant **l'extension des cordées de la réussite Sciences Po Bordeaux**, le document de présentation du projet a été envoyé avec le CR commission collège-lycée. Lydia BERTHAULT rappelle, qu'au vu du calendrier, l'ambition actuelle est de démarrer un certain nombre de petites actions qui construisent le lien entre les 2 lycées et les collèges qui le souhaitent et qu'ensuite il faudra formaliser plus précisément le projet pour septembre 2021. Sciences Po est d'accord pour nous accompagner dans cette formalisation.
 - Concernant les **mini-stages**, ils seront possibles dans le cadre du respect des gestes barrières. Xavier JACOB explique qu'il s'agit de remettre en place l'outil « mini stage » avec conventions à signer. (cf mail envoyé aux collèges et lycées de la ZAP).
 - Christophe KEMPYNCK souhaite évoquer les **situations difficiles des classes prépa-pro**. En effet, l'après confinement et le profil de certains élèves fragilisent ces classes. Cela mérite d'être discuté dans le cadre de la liaison collège-lycée. Olivier GARRIGUES précise que cela peut être aléatoire d'une année à l'autre et qu'il est nécessaire, lors de recrutement, d'être attentif aux critères relatifs à la motivation et à l'attitude. Il insiste également sur la notion d'équipe et de projets pour accompagner ces classes. Une discussion sera poursuivie sur ce point.

On notera que la problématique est sensiblement différente car le taux de pression est supérieur à Orthez par rapport à Oloron nécessitant une sélection pour l'un et l'acceptation de fait des dossiers pour l'autre.

- **Commission lycée-supérieur** : la commission n'a pas été réunie pour le moment. Lydia BERTHAULT présente le **projet ACCES** « Accompagner vers l'enseignement supérieur », projet déployé sur un certain nombre de territoires de l'académie de Bordeaux. Pour notre département, sont concernés les ZAP des Gaves et Nive et Adour. Une réunion de présentation a eu lieu à Bayonne, puis une seconde en distanciel avec l'UPPA. Il faut contacter Madame RIGAL pour indiquer son souhait de participation au projet. Il y a 2 axes de travail avec l'UPPA : « rapprocher par la télé-présence » et « mon parcours en 180 secondes ». De plus, la CCI de Bayonne, qui participe au projet, peut faire des interventions en établissement pour présenter l'alternance et propose l'utilisation du

Pass Métier pour la réalisation de stages durant les vacances scolaires. (cf mail envoyé à la ZAP à ce sujet).

- **Climat scolaire** :

Il est rappelé que Pascal VERDIER est référent ZAP sur la violence scolaire mais que le thème du climat scolaire dépasse le cadre de la violence scolaire. La question est posée de la pertinence d'un échange autour ce thème. Marie-Rose CABANILLAS indique qu'elle est formatrice DAFPEN aux côtés de Laurence CERESUELA. Elles travaillent notamment autour de la question de la justice scolaire qui est un des leviers de ce thème. Elle indique que le retour des élèves après le confinement et la posture des élèves amènent à s'interroger sur la façon d'apaiser les tensions face à des parents de plus en plus revendicatifs et exigeants. Elle intervient prochainement dans un lycée du département concernant des difficultés relationnelles en lien avec la notation.

L'idée d'une formation FIL pour la ZAP est avancée.

- **Commission numérique éducatif** : la commission s'est réunie deux fois. (cf mails envoyés à la ZAP)

Florence ELOLA indique que la 1^{ère} réunion de la commission le 25/09 a permis de préparer les états généraux du numérique en territoires. Deux thèmes ont été retenus : gouvernance et anticipation (avec l'idée d'un ENT partagé), un égal accès au numérique (avec la création de lieux d'accès). Le bilan des ENGT est disponible directement sur la page du ministère.

Enfin, une seconde réunion, le 20/11, a permis de présenter l'outil Via pour les classes virtuelles et est proposé comme outil de référence.

- **RH de proximité** : Mme MESTERY nous donnera des informations précises sur ce sujet (cf mail envoyé à la ZAP)

- **Commission école-entreprise** : la commission s'est réunie deux fois (cf CR par mails envoyés à la ZAP)

Concernant les CLEE, compte tenu du contexte, il apparaît difficile de faire venir des entrepreneurs et des entreprises dans les collèges. Certaines branches ne peuvent déployer leurs ressources. Le **webinaire** paraît être le meilleur compromis pour offrir le maximum de diversité sur les métiers. Le retour des collègues en collège est attendu pour savoir si la mise en place d'un webinaire est retenue. (cf doodle envoyé par mail à la ZAP).

- **Trinôme académique** :

Olivier GARRIGUES indique qu'il peut accompagner les collègues sur la partie pédagogique lors de la mise en place d'une classe défense sécurité globale CDSG. Le **rallye citoyen est réservé cette année aux niveaux 3^{ème} et 1^{ère}**. Il va se rapprocher du responsable du rallye citoyen d'Oloron.

- **Commission Foquale** :

Il y a 2 axes de travail :

- recenser les partenaires locaux sur le thème du décrochage scolaire
- formation DAFPEN pour les référents décrochage scolaire

Une réunion est prévue **vendredi 22 janvier à 14h à Artix** pour construire des outils de travail commun. Il s'agit de recenser les partenaires territoriaux. Dans cette commission, il serait nécessaire d'avoir des perdus du territoire d'Oloron.

3- Présentation RGPD, madame LEGLISE (diaporama + registre + convention envoyés par mail à la ZAP)

Mme LEGLISE rappelle que le RGPD vise à protéger les données à caractère personnel. Ce qui change, ce ne sont pas les responsabilités mais les modalités d'application à mettre en œuvre pour appliquer cette protection. Désormais, il s'agit d'un auto-contrôle de conformité qui est demandé aux EPLE par l'inscription du traitement des données dans un registre. Mme LEGLISE expose ce que sont des données à caractère personnel, et présente le registre et le cadre juridique.

Mme LEGLISE demande aux membres de la ZAP si un référent RGPD peut être nommé. Pour l'instant personne ne s'est désigné. Lydia BERTHAULT propose de continuer à transmettre les informations. Si une autre personne souhaite être référent RGPD ZAP, merci de se signaler. Mme LEGLISE précise qu'un délégué à la protection des données accompagnera chaque EPLE. M. Lavigne est un des délégués à la protection des données pour l'académie de Bordeaux. **Chaque EPLE, devra signer une convention pour désigner le délégué choisi** et soumettre cette convention au conseil d'administration. Mme LEGLISE explique qu'elle est à notre disposition pour toutes questions et rappelle le mail du service en charge de ce dossier : dpd@ac-bordeaux.

4- Dispositifs de formation au sein de la ZAP, monsieur VERGNES

M. VERGNES, référent ZAP pour la formation à la DAFPEN et professeur de français au collège Pierre Emmanuel à Pau, présente les axes directeurs de la formation : accompagner les réformes, élaborer la formation disciplinaires et transversales, permettre l'évolution de carrière et le bien-être au travail. La DAFPEN souhaite privilégier les formations de proximité et faire en sorte que les déplacements soient réduits au maximum lors des séquences de formation. C'est la raison pour laquelle, il y a deux référents départementaux. M. VERGNES fait le constat que, pour notre ZAP, sur les 44 formations demandées, 9 sont déjà réalisées ou en passe de l'être, ce qui est un bon rapport. Une demande de formation sur le climat scolaire pour la ZAP est évoquée. M. VERGNES indique que cela peut se faire dans le cadre d'une FIL mais qu'il convient d'affiner la demande. Après réflexion la formation pourrait concerner : la relation aux familles et la relation professeurs-élèves.

5- Questions diverses :

Olivier GARRIGUES a été alerté par des enseignants qu'une prime « matériel informatique » leur serait versée mais que celle-ci exclurait les professeurs documentalistes. Il alerte sur les mouvements de grogne que cela pourrait générer.

La commission ZAP est clôturée à 12h10.

Les coordonnateurs de ZAP